

**10 Faits divers & Justice**

**Lutte antidrogue à Libreville**

**Du chanvre indien mélangé aux vivres dans un camion de marchandises**

AEE  
Ntoum/Gabon

75 kilogrammes de chanvre indien, d'une valeur marchande estimée à 11 millions de francs, viennent d'être saisis dans un camion de marchandises, en provenance du Cameroun. La saisie a été opérée au poste de contrôle de l'Office central de lutte antidrogue de Ntoum (Oclad), dans la nuit du 22 avril dernier.

Les 75 kg de chanvre indien confisqués par les agents de l'Oclad sont composés de 102 ballots et trois sacs de vrac.

Les mis en cause dans cette affaire sont trois individus de nationalité gabonaise : David Ndong Ondo, 30 ans, commerçant; Benoît Emane Ndong Nkoghe, 37 ans, sans emploi et Marian Abessolo Ella, 31 ans, chauffeur de taxi.

Tous trois ont été déferés, en début de semaine, à la prison centrale de Libreville après avoir été présentés au parquet de la capitale.

Le lieu de ravitaillement de Ndong Ondo, Emane Ndong et Abessolo Ella, selon une source policière, serait un village du Cameroun, où le premier

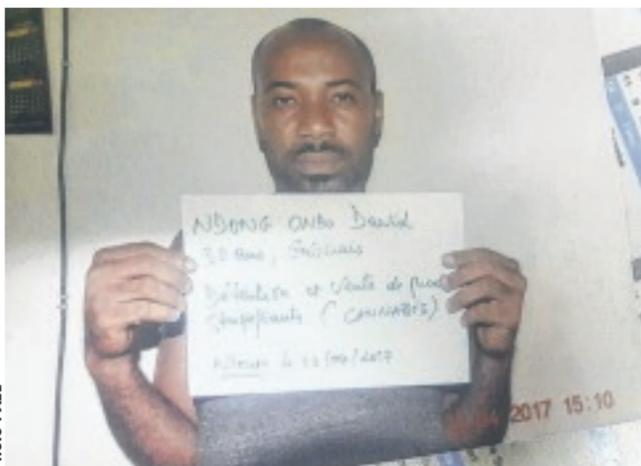


Photo : AEE

David Ndong Ondo, ...Benoit Emane et Marian Abessolo Ella, se trouvent actuellement à Sans-Famille.



Photo : AEE



Photo : AEE

Le stock de chanvre...

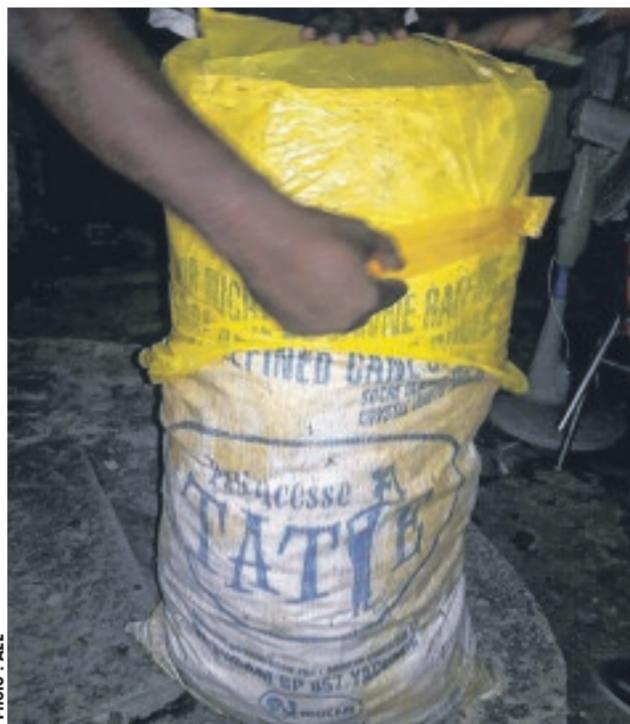


Photo : AEE

... indien saisi par l'Oclad.

cité se rend régulièrement dans le cadre de ses activités de commerçant. **HORS D'ÉTAT DE NUIRE.** Pour être ache-

miné dans notre pays, le produit est soigneusement rangé dans des sacs de riz de 50 kilos et des sachets plastiques, puis

est embarqué par David Ndong Ondo dans un camion de marchandises, les emballages de produits vivriers étant mélangés à ceux du cannabis.

A Libreville, Marian Abessolo Ella, le taximan, est ensuite chargé de récupérer la marchandise à la Gare-routière du PK 8, et de l'acheminer au quartier Akebé-Ville, où un studio est réquisitionné pour la circonstance.

Quant au troisième larron, Benoît Emane Ndong Nkoghe, il a pour mission de livrer, le plus souvent nuitamment, le stup aux différents marchands établis dans une chaîne solidement constituée.

Ce trafic juteux se déroule ainsi sans anicroche depuis de nombreux mois, jusqu'à cette date fatidique du 22 avril, et cette prise de l'Oclad.

Une source proche du dossier révèle qu'au Cameroun, le ballot de chanvre indien coûte cinq fois moins cher qu'au Gabon. On imagine donc aisément le bénéfice qu'on peut tirer de sa vente en terre gabonaise.

**Tentative de cambriolage à Mounana**

**Deux individus armés incarcérés à Franceville**

Styve Claude ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**MOBILISÉS** dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et le grand banditisme - le récent assassinat d'un ressortissant chinois dans la région serait à l'origine de ce dispositif sécuritaire -, les agents du commissariat de police de Mounana, dans le département de la Lébombi-Léyou, viennent d'arrêter deux individus puissamment armés, Jean Clément Ossounga, Gabonais d'une cinquantaine d'années, et un ressortissant camerounais, Désiré Emmanuel Siho.

Placés sous mandat de dépôt à la prison centrale de Franceville, le mercredi 19 avril, les deux suspects sont accusés d'avoir tenté de cambrioler le domicile d'un haut cadre de la localité.

Le scénario de leur interpellation se déroule le dimanche 16 avril 2017. Un véhicule à bord duquel se

trouvent trois individus est intercepté par les éléments du commissariat de police, en patrouille dans la zone de la Cité des cadres.

La présence de Jean Clément Ossounga - bien connu des milieux judiciaires - à bord de cette voiture éveille aussitôt les soupçons des Officiers de police judiciaire (OPJ). Aussi, procèdent-ils à la fouille du véhicule.

L'opération est, pourrait-on dire, couronnée de succès, car les policiers mettent la main sur un petit arsenal, constituée d'un fusil à pompe de type calibre 12 de 10 coups, un fusil de type 14 millimètres, mais également d'un étui de pistolet automatique (P. A.), deux cagoules, un rouleau de bande adhésive, un flacon d'éther et une paire de ciseaux.

**AVEUX.** Suffisant, pour que les éléments du commissariat de police de Mounana décident de conduire les trois acolytes au poste de police,



so

Les deux individus et les fusils trouvés en leur possession.

pour les besoins de l'investigation. Au cours de l'interrogatoire, les deux principaux suspects - Jean Clément Ossounga et Désiré Emmanuel Siho - se montrent coopératifs, en avouant que le domicile d'une personnalité politique de la localité de premier rang était leur cible principale, dans un projet de cambriolage.

Des sources policières concordantes indiquent, à cet effet, que la propriété

de ladite personnalité a été "visitée", il y a trois mois. « Nous sommes persuadés qu'il pourrait s'agir des mêmes individus, qui voulaient à tous les coups terminer leur basse besogne », confie un OPJ.

Les deux complices et le propriétaire du véhicule - la complicité de ce dernier reste toutefois à prouver - ont ensuite été mis à la disposition du parquet de Franceville.

